

EDITORIAL

Jusqu'à aujourd'hui, les Etats souffrent toujours des conséquences de la crise financière de 2007-2008. La prudence s'impose donc dans le dépistage anticipé d'une nouvelle crise financière qui bouleverserait et déséquilibrerait encore plus le système économique mondial.

Afin que ce déséquilibre ne présente un risque systémique, c'est-à-dire, un risque de propagation à l'ensemble du système financier, les Banques centrales n'ont pas manqué à recourir à plus d'une méthode non conventionnelle afin d'assurer une stabilisation dans l'ensemble de leurs systèmes financiers, mais aussi et surtout de pouvoir disposer d'un système de contrôle efficace sur les transactions internationales illégales qui risqueraient, elles aussi, de perturber les systèmes monétaires et financiers en vigueur. C'est pour cette raison que les Etats se sont empressés de mettre sur pied aussi bien des législations internes qu'externes afin de limiter les opérations de fraude fiscale et de financement du terrorisme par des législations appropriées qui permettent, aussi bien aux autorités internes qu'internationales, de mieux contrôler les flux financiers internationaux, (tout en faisant la distinction entre la finance traditionnelle et la finance islamique).

Malgré cela il y a toujours certaines réticences au niveau des Etats de pouvoir intégrer dans leurs législations internes certaines réglementations internationales qui faciliteraient le contrôle et l'échange d'informations entre les Etats qui nécessitent d'une manière ou d'une autre la levée du secret bancaire.

Tous ces changements - sans doute durables - devraient permettre aux Etats et aux Organisations internationales de prendre en compte le bien-être des générations futures pour un développement durable au niveau des problèmes écologiques, du réchauffement climatique, des ressources naturelles terrestres et maritimes, de la maîtrise de la démographie, de la santé, de l'emploi, de la pauvreté, et tant d'autres facteurs déterminants quant à la stabilité et la pérennité de ces derniers. Autant d'autres facteurs restent importants pour ce qui est de la consolidation du bien-être de la personne comme la politique commerciale commune qui reste une des bases essentielles de toute coopération et mutualité entre les Etats.

Ainsi une certaine compétence est exigée de la part des entreprises, sous toutes formes soient-elles constituées, au sein même des Etats. Les échanges internationaux étant aussi un moyen privilégié de faire valoir les compétences, les technicités, et surtout divers produits qu'offre l'entreprise.

Pour ce faire ne faut-il pas que cette dernière soit armée de nouveaux concepts afin de mieux s'organiser et de pouvoir distribuer plus équitablement les bénéfices ; d'où l'idée de l'entrepreneuriat social qui induit la détermination davantage des qualités auxquelles aspirent les professionnels et les dirigeants d'entreprise, d'une meilleure définition des concepts centraux en contrôle de gestion revendiqués par plus d'une entreprise modernisant ses structures notamment financières, d'un système de gouvernance plus efficace, plus cohérent dans son organisation, pour ne point oublier le fait que la création et l'innovation d'entreprises – réelles ou même virtuelles – sont déterminantes quant au processus de croissance économique...

Toutefois, et dans le même ordre d'idées, la formation continue n'est-elle pas le point culminant de tout avancement dans l'échelon de l'entreprise comme les mathématiques qui sont le propre d'une base évidente dans les disciplines d'enseignement.

De ce qui précède devrions-nous refléter certains points soulevés jusque-là. Tout d'abord, la Banque centrale n'a pas pour seul rôle de réguler la politique monétaire d'un Etat mais aussi d'entreprendre des mesures exceptionnelles afin d'encourager les marchés et d'inciter les acteurs économiques, et notamment les institutions financières, à bénéficier des effets de ces mesures.

Ces mesures qui relèvent du « quantitative easing » ou « assouplissement financier » désignent un type de politique monétaire dite « non conventionnelle » consistant pour une Banque centrale à racheter massivement des titres de dettes aux secteurs financiers, notamment des bons de trésor ou des obligations d'entreprises et, dans certaines circonstances, des titres adossés à des actifs comme des titres hypothécaires ou des nantissements. Le but étant de stimuler la consommation et l'investissement tout en évitant les phénomènes d'inflation ou de déflation.

Les Banques centrales, gardiennes de la politique monétaire des Etats, ont recours à ce genre de pratique dans des circonstances économiques souvent difficiles qui risqueraient de nuire aux différents secteurs productifs du pays (bancaires, financiers, industriels, commerciaux et autres), si jamais des solutions financières ne sont pas vite trouvées.

Plusieurs pays ont vécu cette expérience afin de sauver leurs économies du marasme comme le Japon, les Etats-Unis, les pays de la zone euro, la Grande Bretagne et d'autres Etats émergents...

Le Liban a vécu et vit toujours cette expérience qui peut s'étendre sur plusieurs années à la condition que les autorités législatives et exécutives coopèrent aussi bien au niveau des lois (notamment la loi des finances, les restrictions budgétaires, les lois fiscales, etc...) que de celui de la bonne gouvernance de fonds de l'Etat (assurer une bonne gestion des dépenses et des recettes des services de l'Etat, et limiter tant soit peu la corruption dans la politique et les services publics)...

(« Le quantitative easing » palliatif aux méthodes traditionnelles de relance économique – l'expérience libanaise ; Rizkallah Freifer, Professeur à la FGM, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

En fait d'adaptabilité des banques aux conditionnalités des exigences internationales traduites par des réglementations telles FATCA, GAFI, CRS, blanchiment d'argent et communication d'informations sur les comptes de clients, ces dernières sont-elles en mesure de se conformer sans limitation aux recommandations et contraintes internationales !

Dans tous les cas de figure n'est-il pas temps d'explorer le niveau de préparation des banques libanaises, couvertes par le secret bancaire sur pratiquement l'ensemble de leurs opérations, à un probable réaménagement de leur culture et de s'accommoder – même structurellement – à cette vague de transparence financière qui ne cesse de secouer le secret bancaire dans plus d'un Etat.

Dans une étude relative à ce sujet, l'auteure a eu recours à une méthodologie de recherche basée sur plus d'un critère :

- celui de la taille des banques (alpha, beta) et de la population ciblée (entretien avec les CEO, membres du conseil d'administration, responsables de conformité, chefs d'analyse...)
- celui du test de fiabilité et de crédibilité pour optimiser et diagnostiquer une analyse concluante.

Dans son analyse l'auteure a constaté un isomorphisme en chaîne des réactions réfractaires des dirigeants de banques libanaises à un changement radical de cette nouvelle conditionnalité internationale. Et l'auteure de conclure que des lois nationales contraires aux normes internationales ne peuvent durer éternellement...

(Lebanese bank's state of readiness to lift banking secrecy ; Ghinda Y. Hamdar – EDBA, Université Paris Dauphine, France).

Dans le même ordre d'idées, bien qu'elles aient pratiquement une même finalité, la finance conventionnelle et la finance islamique diffèrent de plus d'une nuance. Leur finalité commune étant d'offrir aux investisseurs les procédés de financement les plus intéressants, mais elles se différencient par leur conception, leur principe et leur fonctionnement, bien que le développement de la finance islamique occupe une place attractive et privilégiée dans les services financiers internationaux. Le marché de ces institutions islamiques n'est plus limité au monde musulman mais s'est propagé exponentiellement sur la scène financière internationale.

Dans leur article proposé, les auteurs ont posé les bases de recherches des principales activités des produits financiers islamiques afin de pouvoir analyser et comprendre les vraies différences entre la finance dite « éthique » (islamique) et la finance traditionnelle.

Ils concluent ainsi au niveau de la recherche théorique que les banques islamiques ont un fonctionnement qui leur est propre et qui s'inspire de la Charia' par le partage des profits et des pertes avec leurs clients, à l'opposé des banques traditionnelles qui maintiennent une relation commerciale avec leurs créanciers et leurs débiteurs.

Dans un concept assez différent, l'économie réelle dans une banque islamique s'éloigne de l'économie réelle des banques commerciales traditionnelles où divers facteurs entrent en jeu et qui différencient le concept même de ces deux modalités d'activités financières.

(Finance islamique et finance traditionnelle : quelles différences? ; Michel Haddad, Professeur à la FGM ; Nouhad Chalouhi, Chargée de cours à la FGM, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

Dans l'idée de la globalisation des valeurs à sauvegarder au-delà des activités de banques et d'autres institutions entrepreneuriales nationales ou internationales, faut-il accorder une place importante à d'autres éléments vitaux essentiels à l'Homme.

En fait de ces valeurs, on l'a souvent dit, la guerre du XXI^{ème} siècle est celle de l'eau. Cela veut dire que l'exploitation de l'eau reste-t-elle proportionnelle au renouvellement des énergies que produit la nature !!

L'utilisation depuis la fin du XIX^{ème} siècle des hydrocarbures a certes contribué, de façon vertigineuse, à la croissance économique des nations, à leur développement social et au bien-être matériel de l'Homme. D'où la notion de concept de développement durable dont l'eau est un des facteurs majeurs.

Ce concept de développement durable est apparu à une période où gouvernements, entreprises, économistes et organismes non gouvernementaux, recherchaient une croissance économique à outrance sans se soucier du gaspillage des ressources, des problèmes écologiques et du réchauffement climatique et surtout de l'équité sociale.

Penser au bien-être des générations futures, sans compromettre celui des générations présentes, est un principe équitable et un idéal louable mais qu'en est-il de celui actuel et futur des pays pauvres qui vivent un stress hydrique entraînant une dégradation des ressources d'eau douce en terme de quantité (surexploitation des eaux souterraines, rivières asséchées, etc...) et de qualité!! Peut-on penser « développement » pour un pays n'ayant pratiquement pas d'accès à l'eau et à l'assainissement ? Où en est le développement durable face à ce problème auquel se superposent le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution sous toutes ses formes, la consommation prudente des ressources naturelles terrestres et maritimes, la déforestation, la maîtrise de la démographie, la santé, l'alimentation, l'éducation, l'emploi, la pauvreté, la qualité de vie, l'égalité des sexes, la croissance économique, l'énergie, l'assainissement, la productivité agricole, la biodiversité et la gestion des écosystèmes, etc...

Autant de problèmes, de toutes dimensions, auxquels les Etats doivent répondre. Le Liban en tête de liste...

(Le développement durable et le problème de l'eau ; Jean-Paul Kandalaft, Professeur à la FGM, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

Au niveau micro-économique, élément de base au développement de l'entreprise et son éclatement international, une nouvelle idée émerge de nos jours qui est celle de conjuguer une nouvelle façon d'entreprendre qui associe efficacité économique et utilité sociale. Les problématiques que pose l'idée d'un « entrepreneuriat social » concernent à la fois les économies développées et celles en développement. Elles visent à relier le secteur privé, le secteur public et des organismes à but non lucratif afin de résoudre les difficultés qui peuvent émerger dans la technique d'apprentissage sociale et sociétale.

Le principal objectif de cette combinaison est de créer de la valeur sociale et non seulement de la valeur financière. Le profit réalisé restera un moyen qui permet de revaloriser le côté humain, au sens de la productivité et du social, au sens du profit partagé.

Pour les auteurs, bien que la notion de l'entrepreneuriat social soit jeune, il n'empêche qu'elle reste associée à l'activité entrepreneuriale permettant d'atteindre des objectifs socialement encadrés. Les auteurs, se basant sur une littérature appropriée à ce sujet, affirment que la notion d'entreprise n'est pas moins complexe que celle du « business model », et qu'il existe une grande difficulté de définition de l'entreprise sociale dans le contexte marocain suite à une étude faite sur l'entrepreneuriat social au Maroc.

Toutefois, sur la base des résultats de cette étude et à la lumière d'un apprentissage de littérature y relative, les auteurs ne négligent pas l'intérêt de faire avancer les visions de l'entreprise sociale tout en lui donnant, en guise de conclusion, une définition sui generis...

(L'entrepreneuriat social et business model - Etudes de cas d'entreprises sociales au Maroc ; Salah Koubaa – ESCA Ecole de Management, Casablanca – Maroc ; Amina Laminou – Faculté de Droit, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca – Maroc).

Dans ce contexte de gouvernance et de qualités managériales, toute personne est censée par définition rechercher le maximum de valeurs et de qualités dans la gestion de ses affaires. Sa préoccupation majeure est celle d'atteindre un summum de potentiel et de capacité afin de se faire prévaloir dans son travail et son entourage. Ce sont les idées de base de l'étude faite par Professeur Tony Gibeily.

Pour Professeur Gibeily, l'axiomatique sur laquelle repose son étude a pour support le parcours des hommes vers le succès qui, en fait, n'est pas au même niveau chez tout le monde, bien qu'il y ait plein de qualités partagées entre les gens qui réussissent.

L'étude note que les personnes ont toujours été préoccupées par leur développement personnel et professionnel et leur tendance à la recherche de la qualité n'a pas de limite.

Dans son étude, l'auteur a fait primer un certain nombre de qualités qui lui font penser que les professionnels doivent avoir pour réussir dans leur métier, des qualités souvent professées dans la littérature académique et professionnelle, comme également expérimentées par eux-mêmes dans leurs interventions de conseil en gestion.

Du fait qu'il a assuré plusieurs séminaires sur le « développement de l'homme au travail », aussi bien au Liban qu'à l'étranger, tout en ayant saisi l'opportunité d'accompagner un large nombre de responsables dans leurs parcours professionnels, et dans le but de déterminer davantage les qualités que les professionnels libanais chérissent le plus, il a adressé un questionnaire reprenant les qualités principales qu'il faisait prévaloir afin de se fixer mieux sur le sujet.

Par conséquent son étude explore une partie de ce questionnaire auquel plus de 300 personnes (entrepreneurs, PDG, cadres...) ont répondu ...

N.B. : Le restant des questions seront couvertes dans de prochaines publications dans la revue POEM.

(The qualities/behaviors the lebanese professionals cherish the most – a survey ; Tony Gibeily, Doyen honoraire – Professeur à la FGM, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

Quant aux structures de base inhérentes à l'entreprise même, le contrôle de gestion reste le point commun et élément essentiel et vital dans la gouvernance de l'entreprise. La diversité des théories et approches des concepts centraux de contrôle de gestion a contribué à la compréhension de ce phénomène complexe, bien que ces contributions auraient pu être plus avantageuses si elles avaient partagé un cadre conceptuel commun qui en permette une approche plus objective.

Cette idée se rationalise par des procédures de valorisation des stocks et l'identification des difficultés rencontrées. Dans cet essai l'auteur expose tout d'abord les différentes règles adoptées en la matière, tant au niveau du plan comptable français qu'au niveau de la norme comptable internationale (IAS 2). Il développe aussi une procédure de calcul des coûts dans le cadre de la méthode dite « des sections homogènes », servant à la détermination des coûts unitaires indirects à insérer dans le processus de calcul des coûts complets. Une troisième étape, de réflexion théorique, concernera enfin le calcul des coûts à la sortie dans le cadre de la méthode « Activity Based Costing » (ABC). Des schémas de synthèse concrétisent une objectivité dans l'approche de l'étude, au-delà de tableaux d'analyse étayant l'application des processus utilisés et où un système d'information assez pertinent viendrait surmonter les difficultés techniques qui peuvent surgir permettant ainsi de sauvegarder la possibilité d'un calcul à coûts complets des stocks finaux.

(La valorisation des stocks à travers la méthode activity based costing (abc) – Etude comparative avec la méthode des sections homogènes ; Jean Tannous – Professeur à la FGM, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

D'autre part une étude relative aux approches citées pose la problématique d'identification des concepts de base qui requièrent le plus haut degré de consensus et de détermination d'appropriation de ces concepts.

Cette étude se propose d'explorer et d'indiquer de nouvelles opportunités pour des recherches futures. En fait et au terme d'une revue de littérature, il ressort que la conceptualisation dans le domaine du contrôle de gestion a atteint un certain degré de succès partagé sur certains aspects spécifiques, tout en rendant en même temps flou la compréhension d'autres.

Sur base de cette analyse, l'auteur constate que les chercheurs en « contrôle de gestion » doivent s'accorder sur cinq concepts fondamentaux concernant cette pratique, à savoir : la définition du contrôle de gestion, les approches théoriques, les mécanismes de contrôle, les cadres typologiques et finalement les interrelations des éléments de contrôle. Plusieurs voies de recherches sont identifiées et proposées...

(Contrôle de gestion : questions en suspens et perspectives de recherche ; Michel Ayoub – EDDBA, Université Paris Dauphine, France).

Dans le même sillage d'idées et pour faire face aux différentes formes de l'opportunisme managérial, plusieurs mécanismes de contrôle interne et externe existent et peuvent jouer en faveur des actionnaires afin de discipliner le comportement managérial et d'assurer un meilleur encadrement de gouvernance.

La succession des scandales financiers à l'échelle planétaire (Enron, WorldCom, Parmalat, UBS, Batam...) soulève de plus en plus le problème de la nécessité de se procurer d'un système de gouvernance plus efficace, en d'autres termes, un système de gouvernance dont les mécanismes internes sont cohérents avec la structure organisationnelle et financière de l'entreprise capable de faire face aux différentes formes d'un opportunisme managérial.

L'étude proposée tend à examiner la relation entre certains mécanismes de gouvernance interne et la qualité des résultats comptables publiés par les entreprises, à savoir : le conseil d'administration (structure, dualité, indépendance et cumul de fonctions), la structure de propriété (degré de concentration et typologie d'actionnariat) et la politique d'endettement à travers une étude théorique exploratoire.

En conclusion, des constats ont été soulevés par les auteurs sur certains points relevant du nombre de conseil d'administration, de sa structure moniste, des comités spécialisés, de problèmes des investissements institutionnels, de la participation managériale et salariale dans le capital de l'entreprise, du niveau d'endettement. Ces constats conditionnent inéluctablement la performance dans les mécanismes de gouvernance...

(L'influence des mécanismes de gouvernance internes sur la qualité des résultats comptables : une exploration théorique ; Abderrahim Chtaoui, Doctorat en Sciences de Gestion à la FSJES, Mohamedia – Université Hassan II – Casablanca ; Mohamed Benhrimida – Enseignant chercheur à la FSJES, Mohamedia – Université Hassan II – Casablanca).

En aval ceci nous conduit à retenir certaines problématiques proposées par F. Zmokhol sur la création d'entreprise et l'innovation essentielles dans le processus de croissance économique. Les recherches dans ce domaine proposent deux catégories d'explications relatives à la création de nouvelles entreprises. La première concerne des facteurs caractérisant le secteur d'activités tels la structure du marché et (ou) la technologie. Quand le secteur d'activité est composé d'entreprises jeunes, de taille réduite et atomisées, les ressources requises par les acteurs sont limitées, l'accès aux capitaux est assez aisé, la dimension « recherche et développement » est réduite, les entrepreneurs ont tendance à créer de nouvelles entreprises pour exploiter les opportunités. La seconde est celle où il y a une création d'entreprise et (ou) dépend des caractéristiques personnelles de l'entrepreneur telles le profil psychologique de ce dernier et (ou) son expérience professionnelle. Au niveau de cette catégorie, lorsque les personnes découvrent des opportunités et sont plus expérimentées dans la création d'entreprises, elles sont plus créatives, acceptent le risque et sont à la recherche d'exploitation d'opportunité et de réalisation de projets d'entreprises...

(Créer son entreprise...rêve ou réalité ; Fouad Zmokhol – Président RDCL World, chargé de cours à la FGM, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

Une étude assez inédite et qui peut attirer l'attention est celle de la gestion d'équipes de travail dans l'entreprise virtuelle. Jusqu'à présent, les recherches ont porté sur l'influence positive ou négative de la confiance sur le fonctionnement des équipes virtuelles mais, rares sont celles qui nous ont permis de saisir l'influence de la diversité culturelle sur l'émergence et le développement de la confiance au sein d'équipes géographiquement réparties. C'est en partant de l'analyse de la littérature sur la confiance que l'auteure a voulu étudier la façon dont celle-ci évolue en milieu multiculturel à distance.

Par conséquent cet article vise à approfondir la connaissance de cette influence, à montrer les corrélations particulières de différentes dimensions culturelles, reconnues et retenues, dans la littérature, avec la création de la confiance au sein d'équipes à distance et à proposer un cadre conceptuel simplifié, basé sur celui développé par un certain nombre de spécialistes...

(L'influence de la diversité culturelle sur la création de la confiance au sein d'équipes virtuelles ; Maria Del Mar Alonso – EDDBA, Université Paris Dauphine, France).

Enfin tout en n'extrapolant pas du cadre de cette présentation disons que le langage mathématique reste un paramètre important dans la gouvernance d'une entreprise et notamment lorsqu'il s'agit d'un établissement universitaire

ou scolaire. Souvent, les étudiants ou élèves de ces établissements ne prêtent pas une attention à l'intérêt que portent les mathématiques à leur enseignement alors que cette matière est la base même de leurs spécialisations au niveau du quantitatif dont ils auraient besoin dans son application sur les statistiques, les probabilités, les enquêtes, les questionnaires, les recherches, les études de population, voire leur intégration dans le numérique et la structure des softs... Malheureusement l'échec en mathématiques est fréquent auprès de la population d'étudiants et d'élèves qui ne prêtent pas beaucoup d'attention à cette matière vitale dans les domaines précités.

L'auteur cite comme référentiel à cette problématique le fait qu'au début de chaque rentrée surtout scolaire, on peut voir des élèves se demander s'ils ne seront pas « barrés » à cause des maths.

En fait le problème est endémique. L'idée préconçue c'est qu'en mathématiques, science exacte, l'échec est plus fréquent qu'ailleurs et plus visible car, quand on est, par exemple, devant une équation, soit on la résout, soit non.

Devant cette évidence, s'établit une sorte de consensus entre l'enseignant, l'élève et les parents pour admettre la situation d'échec mais pratiquement c'est l'élève seul qui échoue ; l'enseignant et les parents demeurent à l'abri de toute critique... alors que la formation continue des enseignants joue un rôle essentiel car elle fournit à ces derniers et en permanence des outils pédagogiques pour assurer un apprentissage approprié au développement de l'étudiant et de l'élève surtout dans cette matière vitale à leur avancement...

(Différentes approches de l'échec en mathématiques ; Toufic Roumi – Chargé d'enseignement à la FGMN, Université Saint-Joseph de Beyrouth).

La Rédaction

